

Duplicata d'une carte billettique

En cas de perte, vol, détérioration de la carte billettique, la famille doit demander un duplicata payant de 5 €. Cette demande est indépendante de l'inscription qui doit être faite conformément aux modalités précédentes. Pour obtenir une nouvelle carte la famille doit en faire la demande :

- soit sur le site internet du Conseil Général « teleservices.var.fr »

Pour utiliser ces services, il est nécessaire de :

- 1) Créer un compte usager sur le site, puis avec les identifiants ouvrir une session.
- 2) Disposer du numéro client consigné dans l'écran « commentaire » d'XTS
- 3) Rattacher la carte dans « Gérer vos compte Varlib en ligne »
- 4) Mettre à jour les données personnelles notamment l'adresse mail et le N° de téléphone portable dans Détail
- 5) Demander un duplicata
- 6/ Payer en ligne

- soit directement chez l'un des transporteurs ou Gares Routières suivantes :

- Transports BREMOND
456 rue Jean Aicard
83300 DRAGUIGNAN
Tél : 04 94 68 05 01

- Transports BREMOND
Z.A. Les Chalus
04300 FORCALQUIER
Tél : 04 92 75 72 30

- Autocars BLANC
22 avenue Dréo
83170 BRIGNOLES
Tél : 04 94 69 08 28

- Société LES LIGNES DU VAR
Etablissement Transvar
6922 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
83210 SOLLIES TOUCAS
Tél : 04 94 28 93 28

- Société LES LIGNES DU VAR
Etablissement Littoral Cars
32 allée des figuiers Quartier les Prats
83110 SANARY
Tél : 04 94 25 95 95

CONSEIL GENERAL DU VAR – DIRECTION DES TRANSPORTS
77, impasse Lavoisier - quartier les fourches - 83160 LA VALETTE DU VAR
tel : 04 94 18 69 30 fax : 04 94 20 79 42